

LES TRIBUNAUX

JUGEMENTS EN COUR SUPÉRIEURE

E. L. Sassequille v. A. Murray, Saint-Henri, Mascouche, \$217.
 Emma Desnoyers et vir v. Alph. Lachapelle, Montréal, \$155.
 Ville de Verdun v. J. A. M. Clairoux, et M. Clairoux & Co., Montréal, \$1,687.
 L. T. Shorey et al v. Wm. A. Low, Montréal, 1re classe.
 Cuvrette & Sauriol, Ltd. v. Armand Lescour, Montréal, \$141.
 Ls. Tremblay v. E. J. Kenry, Montréal, \$128.
 J. Geo. Yon v. Edwin Rawson, Montréal, \$220.
 J. A. Ogilvy & Sons v. E. M. Matthews, Westmount, \$133.
 G. S. Case v. M. F. Hicks et H. Hicks & Co., Montréal, \$109.
 O. Robitaille v. A. Bouchard, Montréal, \$183.
 Westmount Realities v. P. Stephenson, Montréal, \$100.
 Oscar Lanthier v. Téléphose Clermont, Montréal, \$159.
 Enfants Mineurs de Théophile Ethier v. Raoul Alberr Guenette, Montréal, \$2,026.
 Ville de Verdun v. Mme Aristide Maille, Verdun, \$20.
 H. Beauregard v. General Chemical Produce & Explosive Co., Montreal, \$3,745.

Ida F. Brunette v. Emile François Garriépy, Montréal, 1re classe.
 Fidelity Ltd. v. Bernard Grandguillot, Montréal, \$177.
 C. A. Sharpe, Ltd v. Antime Valin et Geo. Bail, Montréal, \$301.
 B. Shulman v. Max Abrahamovitch et Abraham Marcovitch, Montréal, \$778.
 Librairie Beauchemin, Ltd v. Emile Hallin, Trois-Rivières, \$236.
 Emillen Mayer v. J. E. Nichols & Co., Ltd., Saint-Jacques, \$155.
 Hercule Pagé v. René Brossard, Laprairie, \$178.
 Jos. Laurier v. Wm. Plouffe, Cartierville, Nap. Lagacé, Saint-Martin, Damase Lagacé et Plouffe, Lagacé et Cie, Saint-Martin, \$489.
 Cie Westmoreland Ltd. v. J. P. Grace, Montréal, \$513.
 W. H. Brown v. A. Guyon, Montréal, \$212.
 I. Laberge v. Avila Robert, Montréal, \$1987.
 J. M. G. Poirier v. F.-X. Dumontier, Montréal \$62.
 Gust. Boulanger v. Cie Equitable d'assurance Mutuelle contre le feu, Montréal, \$1,400.
 H. Hopmeyer v. A. Goldstein, Montréal, \$260.
 H. B. Mussen v. Kenneth Otis, Montréal, \$506.
 J. A. E. Dion v. Hyman Rosenfield, Montréal, \$26.
 G. G. Dérome v. J. L. Legault, Montréal, \$40.

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

Mme C. Kushner et vir v. Veuve J. J. Madore, \$18.
 J. Z. Gagnier v. J. Phaneuf, \$39.
 J. E. Charbonneau v. E. R. Dufresne, \$20.
 L. Dubois v. E. V. Authier, \$30.
 M. Briskin v. M. Silvinsky, \$51.
 M. L. H. & P. Co. v. W. Regan, \$16.
 B. Zarachof et al v. P. Brownstein, \$91 sa. ga.
 Industrial Press v. J. P. Blondin, \$13.
 J. Rhéaume v. J. Bastien, \$14.
 L. Bélanger v. Paul ou Léopold Broudeur, \$45.
 Can. Oil Co., Ltd. v. W. Elliott, \$52.
 J. Perrault v. E. Forest, \$20.
 A. Dagenals v. A. Ouimet, \$29.
 Z. A. Thibault v. L. Jetté, \$12.
 E. Poulin v. J. E. Gauvin, \$21.
 J. Vigeant v. R. Hackett, \$5.
 V. Léveillé v. E. Thauvet, \$36.
 E. Tousignant v. E. Paul, \$23.
 W. B. Dubort v. C. A. Paquin, \$46.
 L. Martineau et al v. N. Miller, \$31.
 W. B. Dufort v. L. H. Laplante, \$59.
 C. Gignac v. E. Brûlé, Saint-Gabriel de Brandon, \$25.
 Int. Harvester Co. v. Veuve J. Blanchard, Mancook, \$50.
 Mlle A. M. Préfontaine v. C. Thibault, Mont Laurier, \$61.
 Beaudoin Ltée v. J. B. Robert, Verdun, \$39.
 Renfrew Machinery Co., Ltd. v. H. Goupil, Sainte-Germaine, \$30.

Treillage de Basse-Cour

DE LYSAGHT

Entièrement galvanisé et absolument durable.

JOHN LYSAGHT, LIMITED

Manufacturiers

Bristol—Newport—Montréal

A. C. LESLIE & CO., Limited

Gérants de la Succursale Canadienne

Feutre et Papier

N'IMPORTE QUELLE QUANTITE

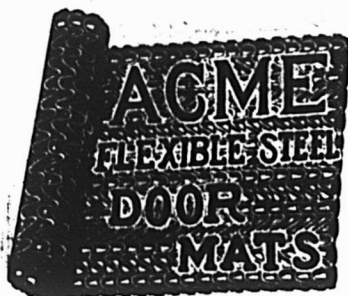
Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3. Papiers de Construction, Feutre à Doubler et à Tapisser, Produits de Goudron, Papier à Tapisser et à imprimer, Papier d'Emballage Brun et Manille, Toitures en Caoutchouc "Favorite" et "Capitol".

Fabricants du Feutre Goudronné
 "BLACK DIAMOND"

ALEX. McARTHUR & CO., Limited

Bureaux et Entrepôts: 82 Rue McGill, MONTREAL

Manufacture de Feutre pour Toiture: Rues Moreau et Forsythe, Montréal, Moulin à Papier, Joliette, Qué.



La SURFACE rigide jamais ne s'affaisse dans

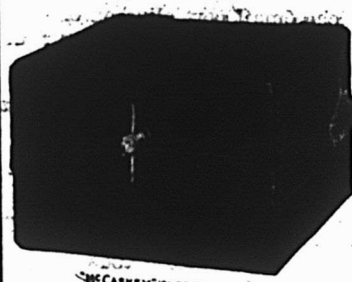
La Natte Acme en acier flexible

La bordure est bien protégée et le treillage ne peut se détacher. Ce tissu en acier ne retient pas l'eau qui se fait ensuite transportée dans la maison. Il nettoie les chaussures alors qu'une natte en caoutchouc ou en jute ne fait que les rendre humides. Il ne laisse aucune prise aux germes de maladie ou à la vermine. Cette natte se roule comme un tapis, est facile à manier et peut se nettoyer complètement en un clin d'oeil.

La NATTE EN ACIER FLEXIBLE ACME, sauvegarde la santé. En outre c'est la plus économique à acheter, parce qu'elle ne s'use pas. Permettez-nous de vous la montrer.

J. E. BEAUCHAMP & CIE, Montréal

Représentants à Vancouver, Calgary, Winnipeg, London, Toronto, Ottawa, Québec, Halifax, St-Jean, N.B.



"McCASKEY"

Systèmes de Comptes
 POUR TOUT COMMERCE

Représentants pour la province de Québec, J.-E. Bédard, Boite 12 Faubourg St-Jean, Québec—E.-E. Pécourt, 55 1/2 rue King Sherbrooke.

McCaskey Systems Limited

235-245 Ave. Carlaw, - TORONTO